



COMMUNE DE VERSON

Recrute un ou une

Responsable Accueil Jeunesse

Catégorie C ou B – Cadre d'emploi des Adjoints d'Animation ou Animateur

Date prévue de recrutement : 1^{er} octobre 2024

Sous l'autorité du chef de service, vous assurerez les missions suivantes :

MISSIONS :

ACCUEIL DE JEUNES 11-18 ANS :

- Participation à la conception, mise en œuvre, animation et évaluation du projet pédagogique et éducatif,
- Encadrement/management des animateurs,
- Veiller à l'application et au respect des normes d'hygiène et de sécurité,
- Recherche et recrutement d'animateurs le cas échéant, en lien avec le service RH,
- Suivi des inscriptions et réservations en lien avec l'agent coordinateur,
- Gestion logistique en lien avec l'agent coordinateur (commande fournitures, alimentation, transports, réservation des sorties...),
- En lien avec le service communication, préparation et diffusion des éléments nécessaires à l'information sur le service proposé.

ANIMATION DES TEMPS PERISCOLAIRES 6-11 ANS :

- Encadrement des enfants sur les temps périscolaires à l'école élémentaire Victor Hugo,
- Conception et animation de projets et d'activités auprès d'enfants du temps du midi à l'école élémentaire Victor Hugo,

ANIMATION DE LA POLITIQUE JEUNESSE :

- Contribution à la mise en œuvre du projet éducatif global validé par la municipalité en ce qui concerne les jeunes.
- Conception, élaboration et mise en œuvre de projets au service des jeunes et de leurs familles, et avec eux.
- Participation aux projets transversaux du service (ex. passerelles enfance/jeunesse).
- Participation au suivi et à l'évaluation des contrats et des projets (PEDT, CTG, PEL...).

PROFIL :

- BAFA, BAFD, BPJEPS ou équivalent
- Qualités relationnelles.
- Expériences en ACM requises
- Capacité à travailler en équipe, à partager l'information et à rendre compte
- Capacité à travailler en transversalité
- Connaissances pédagogiques liées au public accueilli
- Autonomie dans l'organisation, gestion du temps et des priorités
- Anticipation, planification, respect des délais
- Capacité à l'encadrement et au management
- Créativité

HORAIRES DU POSTE :

- Horaires de travail annualisés et modulés selon des cycles de travail
 - ↳ Périodes scolaires : 28h/semaine
 - Encadrement (horaires fixes) :
 - Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
 - 16h30-18h (garderie soir) (à définir)
 - 11h45-13h30 (temps du midi)
 - Mercredi : 12h-18h30 (accueil jeunes)
 - Travail administratif (horaires ajustables) :
 - Mardi : 13h30-16h30

- Jeudi : 15h-16h30 (réunion de service)

↳ Périodes vacances : du lundi au vendredi : 48h/semaine

Travail éventuel le week-end et en soirée, selon les besoins du service

Adresser lettre de motivation et CV à :

mairie@ville-verson.fr

ou

**Madame la Maire de Verson
29 rue de l'Eglise
14790 Verson**

Avant le 30 août 2024, 12h.

Aucune candidature ne sera examinée passée cette date et heure.

Renseignements complémentaires auprès de M. Franck DECUSSY, Directeur du Pôle enfance, Jeunesse et Vie associative – frdecussy@ville-verson.fr.